
MESSAGE DE SENSIBILISATION POUR LES UTILISATEURS À INTÉGRER AU PORTAIL CAPTIF

L'Hadopi encourage les initiatives de sensibilisation au respect du droit d'auteur prises par les professionnels offrant des accès à Internet à leurs clients ou au public. Le message de sensibilisation ci-après est mis à la disposition de tout professionnel souhaitant sensibiliser ces usagers.

Vous venez de vous connecter grâce à un réseau Wi-Fi public, mis à disposition par

[Nom du professionnel]

En mettant à votre disposition cet accès à internet, nous souhaitons vous inviter à adopter une attitude responsable quant à l'utilisation de cette connexion internet.

En effet, nous nous engageons dans la protection du droit des créateurs et souhaitons vous associer à cette démarche en vous invitant à ne pas télécharger illégalement des contenus contrevenant au droit de la propriété intellectuelle sur internet.

Un logiciel de partage de type « eMule » ou « uTorrent », lorsqu'il est connecté à internet, peut mettre à disposition automatiquement des fichiers téléchargés. Si un logiciel de partage a été utilisé pour télécharger des œuvres protégées, il est donc préférable de le désactiver.

Le site de la Hadopi, recense plusieurs centaines d'offres culturelles disponibles en ligne, toutes catégories (gratuites et payantes) et secteurs culturels (musiques, VOD...) confondus.

Pour obtenir l'ensemble de ces offres, rendez-vous sur hadopi.fr à la rubrique « accéder au catalogue des offres légales référencées ».

